

DEVENIR ENSEIGNANT AU CNED



VOUS ÊTES

ENSEIGNANT TITULAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le détachement

L'établissement recrute des enseignants sur des postes à profil à pourvoir par voie de détachement. Il s'agit de postes à responsabilités administratives et pédagogiques, qui imposent de travailler sur site dans les services de l'établissement et de résider dans le département d'implantation du poste. Les postes vacants ainsi que la procédure de recrutement font l'objet de publications régulières au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* (consultable sur le site internet du ministère : <http://www.education.gouv.fr>).

Les postes adaptés

L'établissement accueille des enseignants nommés pour raisons de santé dans le cadre du dispositif des postes adaptés. Les affectations sont prononcées, selon la pathologie de l'enseignant, pour une courte durée (affectation d'un an renouvelable pour un maximum de trois années) ou une longue durée (affectation de quatre ans renouvelable sans limite).

Les tâches confiées à ces enseignants consistent principalement en la correction de copies écrites auprès d'un public scolaire en apprentissage de la langue française. Toutefois, l'établissement développe la correction électronique. À titre exceptionnel, quelques enseignants peuvent se voir attribuer des fonctions particulières (rédaction d'un cours à domicile, tutorat...). Dans tous les cas, une affectation sur poste adapté au Cned n'implique pas de changement du lieu de résidence.

L'affectation des enseignants sur postes adaptés relève de la compétence des recteurs et inspecteurs d'académie. Pour vous porter candidat à un poste adapté, il convient de prendre contact avec le directeur des ressources humaines ou le médecin-conseil de votre académie.

Les vacances

Le Cned peut recruter en outre des enseignants dans le cadre de vacances, pour des tâches ponctuelles de correction de copies ou de rédaction de cours. Si vous souhaitez postuler dans ce cadre, il convient d'adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, aux coordonnées suivantes :

Cned - Vacances
Bureau 224
BP 51000
86980 FUTUROSCOPE CEDEX
candidature-vacations@cned.fr



VOUS N'ÊTES PAS

ENSEIGNANT TITULAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Cned recrute à **titre exceptionnel** des vacataires non titulaires de l'éducation nationale, dans le cadre des formations ou disciplines suivantes : tourisme, hôtellerie-restauration, droit, secteur paramédical et social, langues rares, gestion, préparation des concours administratifs, histoire de l'art, cours d'été.

Si vous entrez dans ce cadre, vous pouvez postuler en suivant la procédure indiquée (voir ci-dessus).